

LE PETIT Callassien

HIVER 2024
Callas Mag n°20



CALLAS LABELLISÉ


Villages d'avenir



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

p4-p17

- Vœux du Maire
- Callas, un village d'avenir
- Maintien de la deuxième fleur
- Travaux
- Inaugurations
- France Services
- Adressage
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Cérémonies Commémoratives

HOMMAGE

p18

- Michel Carlin

SÉCURITÉ

p19

- Obligations légales de débroussaillage

ENFANCE -JEUNESSE

p20-p21

- Rentrée 2023 : Ouverture d'une nouvelle classe
- Tombola
- Halloween
- Goûter de Noël

CULTURE

p22-p24

- Le moulin musée
- Concert octobre
- Concert de Noël
- Festival de Musique Ancienne

VIE ASSOCIATIVE

p25

- Rétrospective des manifestations

ANIMATIONS

p26-p27

- Rétrospective des manifestations estivales

VIE COMMERCIALE

p28-p29

- Clotilde : Entreprise artisanale de l'année
- Nos producteurs mis à l'honneur
- Bienvenu, une nouvelle épicerie fine à Callas
- Changement d'enseigne



LE PETIT CALLASSIEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur : www.callas.fr
Tirage : 1 400 exemplaires

Directeur de la Publication
Daniel MARIA
Directeur de la Rédaction
Valérie KERSUAL
Rédaction et mise en page
Jeanne BOUDEWEEL
Véronique COULOMB

Imprimerie
Signa Vision

Crédits photos
Daniel MARIA, Mairie de Callas, Le Conseil Municipal,
Les Associations Callassiennes, Camille MOIRENC

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Callassiennes, Chers Callassiens,

En cette fin d'année 2023, notre commune a eu la grande satisfaction d'être labellisée "Villages d'Avenir". Callas fait partie des 15 communes du département à être lauréate de ce programme. C'est une belle récompense et une excellente nouvelle pour la commune qui pourra être ainsi assistée par l'État dans la conduite de ses projets structurants. Lors du postulat à cette labellisation, la commune a présenté un projet d'aménagement d'un pôle sports, santé, services et culture à l'entrée sud du village sur le terrain acquis à proximité immédiate du stade. Les premiers aménagements débuteront au cours du dernier trimestre 2024 avec la création d'un espace sports - loisirs et divers équipements tel l'aménagement d'une salle de sports. Ce site accueillera également à terme le centre aéré, actuellement hébergé dans les locaux du groupe scolaire. Les enfants pourront ainsi profiter pleinement de l'ensemble des structures sportives et culturelles de ce pôle.

L'année 2024 sera marquée également par le renouvellement du contrat de délégation de services publics concernant l'eau et l'assainissement arrivé à échéance. Cette compétence est exercée depuis 2020 par Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa). En accord avec cette institution, il a été décidé de reconduire ce type de gestion. Un appel d'offre a été lancé dans ce sens par DPVa pour les six prochaines années. Le cahier des charges prévoira notamment une tarification par tranche de consommation. La maîtrise de la ressource en eau nécessitant un effort collectif, une tranche avec un tarif majoré pour les très gros consommateurs sera instaurée.

Toujours en relation avec l'évolution climatique et la prévention du risque incendie, il conviendra de poursuivre les actions de débroussaillage afin de

protéger les biens et les personnes. La commune communiquera par tous les moyens à sa disposition sur le sujet. Il conviendra que chacun se mette en conformité avec les obligations légales de débroussaillage garantant de la sécurité pour tous.

Début 2023, a eu lieu le recensement, il a permis de dénombrer 2124 habitants soit 215 personnes de plus qu'en 2017. Notre commune continue donc à évoluer avec un rythme satisfaisant qui permet le développement des commerces, de l'activité économique et le maintien des services de proximité.

Ainsi, Callas bénéficie notamment d'une "Maison France Services" hébergée dans les locaux de la Poste et qui a pour but de mettre en relation la population avec les différents organismes administratifs.

Vous découvrirez dans ce numéro tout ce qui a fait l'actualité du deuxième semestre 2023 ainsi que les projets futurs et diverses informations dans le but d'améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, des agents de la commune, je vous souhaite une excellente année 2024.

Daniel MARIA
Maire de Callas
Vice-Président de DPVa

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'D. Maria', written over a light blue grid background.



VŒUX DU MAIRE

Mardi 9 janvier, Callassiennes et Callassiens se sont retrouvés au Centre Beaujour pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal.

Extrait du discours de Daniel Maria du 9 janvier 2024.

Après avoir remercié les Callassiens et les Callassiennes et les personnalités présentes, dont Madame Myriam Garcia, Sous-Préfète du l'arrondissement de Draguignan, les conseillers régionaux et départementaux, l'ensemble des Maires de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) et de nombreuses personnalités, le Maire a débuté son discours par les résultats du recensement 2023. Il a évoqué le dynamisme de la commune et le rajeunissement de la population, visibles aux effectifs de l'école en progression constante depuis 6 ans, en soulignant la création de deux classes supplémentaires durant cette période. Il est revenu rapidement sur le contexte international en ayant une pensée pour toutes les victimes de conflits et des actes de terrorisme, puis il a évoqué les conséquences du bouleversement climatique avec notamment les problèmes concernant la ressource en eau.

"A l'instar de ce qu'ont fait nos aînés avec le canal de Provence, il faut trouver de nouvelles ressources. C'est ce à quoi s'attelle DPVa pour sécuriser l'accès à l'eau. Nous sommes cependant entrés dans une ère où nous devons avant tout et durablement l'économiser. Je voudrais remercier les Callassiennes et les Callassiens qui, dans leur très grande majorité, ont respecté les consignes de limitation de leur consommation en 2023."

Le Maire a rappelé que la compétence eau et assainissement relève depuis 2020 de DPVa. Il est ensuite intervenu sur le renouvellement du contrat de délégation de service public à ce sujet : "le contrat actuel de délégation de service public pour la gestion de l'eau et de l'assainissement étant arrivé à échéance, nous travaillons avec DPVA à son renouvellement puisque nous avons validé pour les 6 années à venir ce mode de gestion. C'était aujourd'hui une sage décision afin d'éviter, dans une période de stress sur la ressource en eau, de devoir prendre le risque d'y ajouter celui du transfert en régie des structures et du réseau de Callas. Malgré tout, ce nouveau contrat devra être concordant avec la politique globale de l'agglomération avec une refonte des tranches et notamment l'ajout et c'est normal d'une tranche majorée pour les très gros consommateurs."

Il a poursuivi sur le risque incendie et a insisté sur le respect des mesures de prévention : "Vous l'avez constaté cet été, malgré une grande sécheresse, malgré le vent, nous n'avons pas eu à déplorer de très grands incendies dans notre département. Toutes les actions conduites en matière de prévention participent à ce résultat. C'est pour cela que nous poursuivrons nos efforts de communication sur les obligations légales de débroussaillage. Comme l'année dernière, nous tiendrons une réunion d'information ou plusieurs si cela est nécessaire mais il convient que chacun respecte ces mesures."

Cette année, nous faisons partie des communes où un agent de l'ONF a été mandaté par Monsieur le Préfet pour nous accompagner dans des opérations de contrôle. Il y va de la sécurité de tous, de nos biens et puis aussi de celle des pompiers qui prennent au quotidien des risques pour nous. En matière de sécurité incendie, j'en profite pour évoquer le sujet du CCFF qui était en sommeil depuis 2010. Des bonnes volontés se sont proposées pour le relancer. Ainsi en 2024 nous allons doter la nouvelle équipe d'un véhicule et l'action des bénévoles contribuera à renforcer la sécurité à laquelle chacun aspire."

Monsieur le Maire est ensuite revenu sur les principales réalisations de 2023 :

"En 2023, nous avons achevé les aménagements de la place du 18 juin, notamment l'installation des équipements de la buvette avec l'aide d'une dotation de nos conseillers départementaux. Nous avons effectué la première phase de travaux de rénovation de notre groupe scolaire. Cette opération a consisté au remplacement du mode de chauffage très énergivore par une pompe à chaleur qui produira également du froid et qui contribuera à améliorer le confort aussi bien des élèves que des personnels enseignants et municipaux. Nous bénéficions, pour ce programme qui se poursuivra en 2024 par l'isolation, la ventilation, la mise en place d'un éclairage à LED et la production d'électricité, de subventions de l'État au titre la DETR et du fonds vert ainsi que d'une subvention de la Région. Pour en finir avec l'école, nous avons également installé un système d'alerte anti intrusion. Durant l'année écoulée, nous avons aussi poursuivi la rénovation du centre ancien par la rue du Portail de Blancon où le stationnement a été organisé afin de permettre une intervention aisée des véhicules de secours. Avant le début des travaux et afin d'offrir une solution de substitution, nous avons aménagé du stationnement le long de la RD154. Ce sont ainsi 25 places supplémentaires qui ont été créées pour ce quartier.

Dans le même secteur, la calade du Barri qui relie directement la partie basse du village avec le centre ancien a fait l'objet d'une très belle rénovation. Ces réhabilitations ont pu être effectuées grâce aux financements obtenus auprès du Département et de la Région au titre du petit patrimoine rural non protégé. Dans le but d'améliorer la sécurité, nous avons achevé la liaison piétonne entre la maison de services des Clos et le stade Gilles Mistral. De même, le réseau de caméras, après accord de la Préfecture, a été étendu et renforcé place du 18 juin et rue du Portail de Blancon."

Après avoir évoqué les travaux effectués sur le pluvial du chemin de Piol et divers aménagements de voirie, il a rappelé la participation des agents municipaux à l'embellissement par des réalisations de belle facture qu'ils effectuent en plus de leurs tâches quotidiennes.

Le Maire a énoncé les différents labels obtenus cette année, qui sont la reconnaissance du travail effectué sur la commune : le maintien de la deuxième fleur, le label "terre de jeux 2024" et un classement dans le top 10 des "villages où il fait bon vivre". Enfin, le Maire a insisté sur la satisfaction d'être labellisé "Villages d'Avenir" ce qui permettra à la commune d'être aidée dans son développement et notamment dans la concrétisation de projets structurants. Il a ensuite énoncé les projets 2024 entrant dans le cadre de ce programme. Il s'agit de l'aménagement global d'un pôle sports, santé, services et culture situé à l'entrée sud du village : "La première étape de ce programme « Villages d'Avenir » pour Callas consistera à la réalisation d'une aire de sport/loisirs sur le terrain acquis en 2022 à l'entrée sud du village. Il s'agira d'un aménagement paysager avec une thématique autour de l'olivier et la mise en place d'éléments pour les enfants, pour les plus grands, avec des équipements pour la pratique d'activités sportives, avec la création d'un sentier pédagogique...". Il a indiqué également que sur ce même site serait aménagé un terrain multisports, une salle pour la pratique de sports de combat dans l'ancienne menuiserie "Lopez" et le lancement, dès 2024, des études pour transférer sur ce site le centre aéré et une structure pour renforcer la signature santé de ce pôle. Dans les autres projets, il a évoqué la poursuite des travaux d'aménagement de l'école, l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques et le remplacement de l'éclairage par du LED de l'église. Enfin, le maire a insisté sur le projet d'aménagement de la zone des Vènes par DPVa qui en détient la compétence.

Il a ensuite remercié toutes les forces vives de la commune notamment les commerçants, les artisans et les associations sans oublier les agents de la collectivité qui participent au bien vivre dans notre cité.

Les vœux se sont terminés par un moment de grande convivialité autour d'un excellent buffet préparé comme à l'accoutumée par Danielle Sance Venturino et toute l'équipe du Réveil Callassien.





Villages d'avenir

Callas un village d'avenir...

Callas fait partie des 15 communes du Var à avoir obtenu le label "Villages d'Avenir", une nouvelle distinction créée par le gouvernement et gérée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Ce label a pour objectif d'aider les communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la concrétisation de leurs projets de développement. Un chef de projet a été désigné pour le département, il débutera l'expertise et l'accompagnement des villages labellisés en janvier 2024 sur une période de 12 à 18 mois environ. Le label "Villages d'Avenir" vise à accompagner divers projets structurants répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à insuffler une nouvelle dynamique à

la commune. Ces projets peuvent inclure la création de services de proximité, la réhabilitation ou la valorisation de bâtiments structurants, la rénovation du centre ancien ou d'une place de village, des initiatives culturelles et touristiques, ainsi qu'une vision globale de la sécurité routière au sein du village. Les municipalités, dans la mise en œuvre de leurs projets, bénéficieront d'un accompagnement vers les dispositifs et les aides disponibles, tant de la part de l'État que d'autres partenaires financiers. Le label "Villages d'Avenir" servira à mettre en valeur les communes lauréates et facilitera leur reconnaissance en tant que collectivités dynamiques.

...et où il fait bon vivre

La commune de Callas a eu la satisfaction d'être classée dans le top 10 des villages varois où il fait bon vivre.

Le classement est basé sur 198 critères répartis dans 10 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière. Distinction délivrée par l'association des Villes et Villages où il fait bon vivre.





Maintien de la deuxième fleur !

Le jury régional du label « villes et villages fleuris – qualité de vie » a visité notre commune le 6 juillet dernier.

Cette année, la commune a candidaté au maintien de sa deuxième fleur (obtenue en 2019) et le jury, à la suite de sa visite, a confirmé ce niveau du label à notre commune.

Le jury, pour rendre sa décision, prend en compte et applique les critères de la grille d'évaluation définis par le Conseil National.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- La démarche globale de valorisation communale
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des visiteurs et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).

- La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune.

La sécheresse, particulièrement intense cette année, qui touche notre territoire oblige le jury à s'adapter et prendre en compte des nouveaux critères liés aux problématiques actuelles comme une gestion de l'eau raisonnée, un fleurissement et des plantations modérés et réfléchis et la création d'îlots de fraîcheur...

Cette distinction vient confirmer l'engagement des services techniques dans le fleurissement, l'entretien des massifs, la propreté des espaces publics ainsi que l'entretien des espaces verts qui contribuent de manière significative à embellir et à maintenir la qualité de vie dans notre commune.



Travaux Terminés

Réhabilitation et Aménagement

→ Rue du Portail de Blancon...

Fin 2023, la rue du Portail de Blancon a fait l'objet de travaux de réhabilitation et de réaménagement. Au-delà de l'embellissement du secteur, le but était de permettre l'intervention aisée des véhicules de secours et la circulation simplifiée de la benne à ordures ménagères. Pour cela, il a fallu organiser le stationnement de cette zone. Par ailleurs, l'impossibilité de se croiser et la piétonnisation, depuis 2023, en période estivale de la rue Saint Eloi et de la rue Grande nécessitent l'organisation d'un sens de circulation dans le cœur du village.

A cet effet, une signalétique renforcée a été mise en place : la rue du Portail de Blancon sera circulaire depuis la placette de la Paix en direction de la RD 154.



→ ...et extension du stationnement RD 154

Le quartier du Portail de Blancon souffrait d'un manque de places qui induisait un stationnement anarchique. Afin d'accroître les capacités de parking et répondre ainsi aux besoins du secteur, des places de stationnement ont été aménagées le long de la RD 154. Cet aménagement permet d'offrir 25 places supplémentaires. A cette occasion, la ligne téléphonique a été enfouie et seuls demeureront les supports pour l'éclairage public.

Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Venturino.



→ Calade du Barri

Artère importante reliant le bas du village avec le centre ancien, la calade du Barri a fait l'objet de travaux de rénovation durant l'année 2023.

Le revêtement, fortement dégradé, a été totalement repris dans le respect du calepinage traditionnel de Callas. Les murs de soutènement ont été réalisés en pierres sèches. Enfin, pour maîtriser les arrivées d'eau sur la place du Barri, un réseau pluvial a été créé afin de collecter les eaux de ruissellement sur la partie basse de la calade.



Mise en sécurité des piétons

→ Création d'un trottoir

Afin de sécuriser l'accès piéton au stade Gilles Mistral et aux Résidences les Mûriers, un trottoir a été créé. Ce cheminement piétonnier permet de faire la liaison entre ces sites et l'entrée du village.

Ces travaux ont été effectués avec l'obtention d'une subvention au titre des amendes de police et en collaboration avec le Département du Var qui a fait de la sécurité routière l'une de ses priorités.

Ce chantier a été réalisé par les entreprises callassiennes MRTE et Laugier goudronnage.



Travaux du groupe scolaire



MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF ANTI-INTRUSION

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), le groupe scolaire a été équipé de bipeurs et de flashes d'alerte anti-intrusion. Ce dispositif permet d'alerter de l'existence d'une intrusion au sein du groupe scolaire et de solliciter directement les forces de sécurité nécessaires face à des incidents liés à la sécurité et à l'intégrité des personnes (agression, incivilité, etc.).

La Municipalité œuvre à la rénovation énergétique de l'ensemble de ses infrastructures, ainsi le groupe scolaire, inauguré en 1989, nécessite des travaux importants.

Durant les vacances scolaires de l'été 2023, le mode de chauffage existant, plus énergivore, a été remplacé par un système économe qui permet également de climatiser les salles de classe.

Ces travaux permettront d'une part, d'améliorer le confort d'utilisation pour les élèves, les enseignants et le personnel municipal mais aussi de réduire l'empreinte carbone et la facture énergétique de l'établissement. Ainsi, la deuxième phase se déroulera pendant les vacances d'hiver (février) avec le remplacement de la totalité de l'éclairage par un système LED.

Enfin, au-delà des économies réalisées sur la consommation électrique, pour plus de performance énergétique, le bâtiment sera doté d'une isolation thermique des murs par l'extérieur et la toiture sera traitée avec des matériaux plus performants.

Pour tendre vers l'autoconsommation du groupe scolaire, des panneaux photovoltaïques seront implantés en toiture.

Réalisation des Services Techniques



→ Mur des Frayères

Le mur de soutènement situé chemin des Frayères était fortement dégradé. Les services techniques ont procédé à sa réfection totale dans le style des réalisations déjà effectuées.



→ Annexe buvette extérieure et muret jardinière

Les services techniques ont aménagé un espace attenant à la buvette pour le service lors des festivités estivales.

Réalisation du Département

→ Route Départementale 225

La sécurité des usagers étant l'une des priorités du Département du Var, la Route Départementale 225 a reçu un nouveau revêtement. Le 22 septembre, à l'occasion de la journée des inaugurations des réalisations des trois dernières années, le maire Daniel Maria, a reçu Jean-Louis Masson, Président du Département, accompagné de Claude Pianetti, Vice-Président du Conseil Départemental délégué aux routes, de Nathalie Perez-Leroux et Louis Reynier, Conseillers Départementaux, de Yves Moulary et de Thierry Dangla du Pôle Route Dracénie-Verdon qui ont pu constater la bonne réalisation des travaux.



Travaux à Venir

Pôle Sports/Santé/Culture/Services

→ Aire de Loisirs

Pour sa candidature au programme "Villages d'Avenir", la commune de Callas a présenté un projet d'aménagement global de l'entrée sud de l'agglomération sur la thématique Sports, Santé, Loisirs, Services. Pour ce faire, la commune a acquis en 2022 une parcelle située entre le stade et les Résidences de Callas.

Dès 2024, une aire de sports/loisirs sera aménagée avec différents agrès et cheminements permettant à ce site de répondre aux besoins de toutes les générations en conciliant balades, jeux et activités sportives.

Situé à proximité immédiate des équipements sportifs de la commune (stade, Street Work Out) mais aussi de la médiathèque et de l'école de musique, cet aménagement permettra de compléter les services développés par la commune. Le pôle sports, santé, culture et services sera ainsi renforcé.

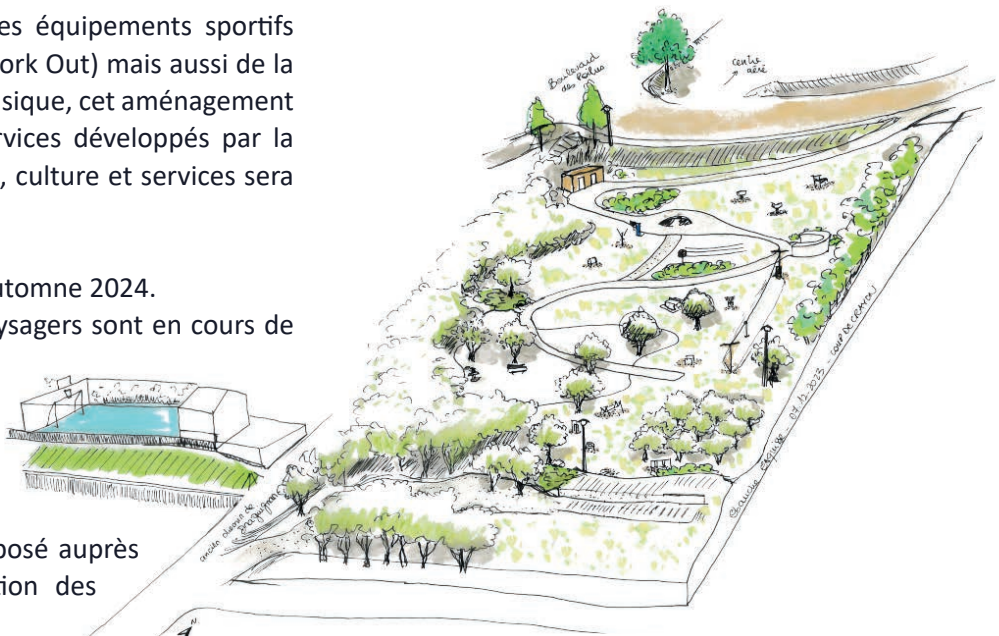
Les travaux sont prévus pour l'automne 2024. Les études d'aménagements paysagers sont en cours de finalisation et les subventions ont été obtenues auprès du Département du Var à hauteur de 199 000 euros.

Un dossier a également été déposé auprès de l'État au titre de la Dotation des

Équipements des Territoires Ruraux et grâce à la labellisation "Terre de Jeux 2024", une aide sera également sollicitée pour l'installation d'un terrain de sport sur ce site.

Enfin, dans le but de répondre aux normes sanitaires, cet espace sera aussi doté d'une cellule autonettoyante intégrée dans son environnement à l'image de celle installée sur la place du 18 juin.

La future promenade sera jalonnée d'informations pédagogiques permettant d'être sensibilisé à la reconnaissance de la flore méditerranéenne.



→ Bâtiment Lopez rénovation

Le bâtiment "Lopez" situé à proximité immédiate du stade Gilles Mistral, toujours dans le cadre de l'aménagement de l'entrée sud du village et du programme "Villages d'Avenir" sera réhabilité, à partir de 2024. La commune réalisera une première phase avec les travaux d'aménagement d'un plateau à l'étage à destination des activités de sports de combat ou d'arts martiaux.

Le rez-de-chaussée du bâtiment sera pour l'instant conservé pour le stockage des mobiliers de location de la commune et divers autres matériaux.

Dans une deuxième phase, une salle pour les activités associatives sera également aménagée en rez-de-chaussée. L'isolation des locaux sera effectuée lors de ces travaux afin de limiter les impacts sur l'environnement et de maîtriser sa facture énergétique.

Ce projet d'équipement sportif étant éligible aux aides dans le cadre de la labellisation de la commune "Terre de Jeux 2024", une demande de subvention sera réalisée auprès de l'État d'ici juin 2024.



Inaugurations

Le vendredi 22 septembre 2023, la place du 18 juin a été inaugurée par Daniel Maria, Maire de Callas, en présence de Myriam Garcia, Sous-Préfète de l'arrondissement de Draguignan, de Jean-Louis Masson, Président du Conseil Départemental du Var, de Jean Bacci, Sénateur du Var, de Richard Strambio, Président de Dracénie Provence Verdon agglomération, de Conseillers Départementaux, des Maires de Dracénie Provence Verdon agglomération, de l'ensemble du Conseil Municipal et de nombreux Callassiens.

Cette manifestation a permis également d'inaugurer l'ensemble des réalisations effectuées par la Municipalité depuis 2020.

Une présentation de chaque site avant et après travaux sous forme de reportage photos a permis de mettre en lumière les actions réalisées.

Après le discours du Maire, les personnalités présentes sont intervenues pour souligner l'engagement de la Municipalité pour rénover son centre historique, permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en soutenant l'activité économique, garante du dynamisme de la commune. Ils ont salué la gestion judicieuse des subventions dans la mise en œuvre de ces aménagements, lesquels intègrent de manière positive les enjeux liés à la transition écologique.



Le Maire présentant la rétrospective photographique au Président du Département et aux Élus.



La Sous-Préfète de l'arrondissement de Draguignan, le Président du Conseil Départemental du Var et le Maire coupent le ruban entourés des Élus.

France Services

Interview des agents



Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, deux agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein du bureau de Poste de Callas depuis 2021. Ce service est totalement gratuit.

Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes Carole et Frédéric, deux chargés de clientèle formés et habilités France Services et nous sommes formés régulièrement pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle, pour les démarches administratives du quotidien, l'accompagnement numérique et l'aide aux démarches en ligne.

Comment fonctionne le dispositif ?

Dans les locaux du bureau de Poste de Callas, nous disposons d'un espace dédié, en libre service, équipé de matériel informatique.

De plus, nous pouvons recevoir des usagers dans un bureau, afin de respecter la confidentialité des échanges.

Quels sont les jours où nous pouvons obtenir un rendez-vous ? Peut-on l'obtenir rapidement ?

Le service est accessible aux horaires d'ouverture du bureau soit :

Lundi - Mardi - Jeudi 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Vendredi - Samedi 9h00-12h00

L'équipement en libre service est accessible sans rendez-vous ?

Oui, l'équipement informatique, numérique et d'impression est utilisable en libre-service et sans rendez-vous.

Quelles sont les démarches administratives qui peuvent-être réalisées à l'aide de France Services ?

Les démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi. Il est possible de

solliciter les services de l'État ou partenaires de l'État suivants : accès Espace Santé (CPAM, Ameli), impôt. gouv, DGFIP, CARSAT (retraite), La Poste, Pôle Emploi, CAF, ANTS (carte grise, passeport, carte d'identité), Ministère de la Justice, MSA, demande de logement social...

Il y a parfois aussi des opérations ponctuelles, comme l'aide " Coup de Pouce énergie" proposée par la Région Sud en novembre, pouvez-vous aussi accompagner les usagers dans la réalisation de leur dossier ?

Oui, nous accompagnons les usagers dans les démarches relatives au "chèque énergie" ainsi que "MaPrimeRenov".

Qui fréquente le dispositif ? Est-il ouvert à tout le monde ? (tout âge et tout lieu d'habitation ?)

Toute la population sans distinction d'âge ni de nationalité peut bénéficier des services du dispositif. Nous recevons aussi bien les habitants de Callas comme des communes voisines (Bargemon, Claviers, Figanières, Montferrat, Châteaudouble).

Pouvez-vous nous donner une idée de la fréquentation mensuelle de France Services ?

Nous accompagnons entre 100 et 150 usagers par mois. Un nombre en constante augmentation ce qui démontre l'utilité de ce service de proximité.



Adressage

L'adresse est une donnée d'intérêt général, son utilisation est un enjeu dans de nombreux domaines : services publics, services de sécurité et de secours, gestionnaires de réseaux, services de livraison, de localisation et navigation, services clients et geomarketing, assurances...

Avoir des adresses de qualité est donc essentiel.

En vertu de l'article 169 de la loi 3DS du 21 février 2022, le Conseil Municipal est chargé de nommer et numéroter les voies publiques et privées ouvertes à la circulation (c'est-à-dire non fermées par un portail).

À cet effet, cette année nous avons procédé à la mise à jour de la numérotation et la dénomination des voies de la totalité de la commune.

Toutes les adresses ont été géolocalisées et versées dans la Base d'Adresse Locale.

Cette certification garantit une meilleure prise en compte des adresses par les acteurs publics ou privés, contribuant ainsi à améliorer votre sécurité (accès des secours, Police et Pompiers) et l'efficacité des services (courriers, livraisons, fournisseurs d'énergie, opérateurs fibre).

Ainsi lors de la réunion du Conseil Municipal du 4 septembre 2023, et par délibération, il a été décidé de nommer les voies suivantes :

- **"Chemin des Romarins" : anciennement n°579 du chemin de la Colle Blanche.**
- **"Chemin de la Chapelle St Laurent" : le délaissé de la vinaigrerie.**
- **"Chemin de Clastre" : le chemin qui mène au parking Castéou.**
- **"Chemin des Ecoliers" : le chemin derrière l'école faisant le lien entre le parking de l'école et le chemin de Callas à Bargemon.**
- **"Montée du Presbytère" : La rue qui part de la RD25 vers l'église.**
- **"Chemin du Ray Sud : remplace le "Chemin du Cimetière".**

De nouvelles plaques de rues ont été posées et les riverains avertis.

La commune s'engage à mettre à jour régulièrement ses adresses et à les certifier.

Vous pouvez vérifier le bon enregistrement de votre adresse en consultant en ligne la Base d'Adresse Nationale en suivant le lien → <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/83028>, seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

En cas d'erreur, merci de contacter la mairie par email à : accueil@callas.fr, en spécifiant l'erreur constatée et tous les éléments nécessaires à la correction (plan avec indications, numéro de parcelles, etc.).

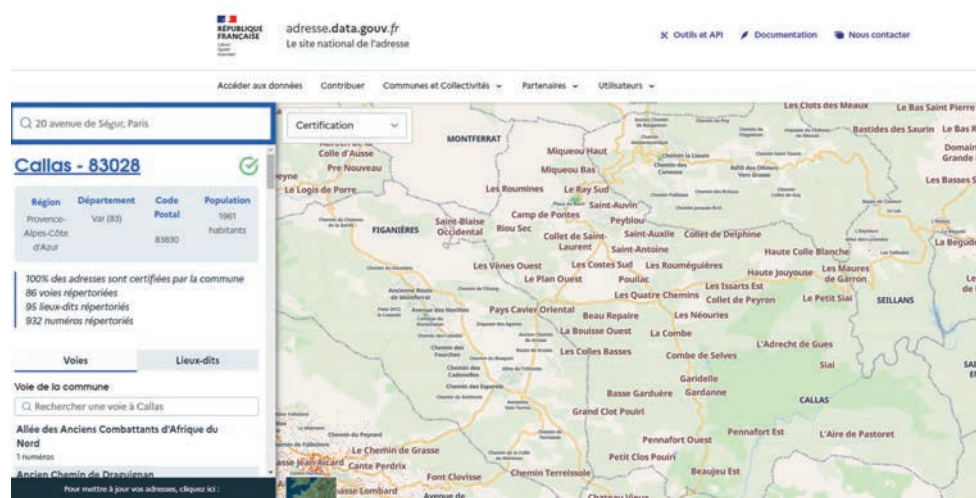
Si vous êtes concernés par un changement de noms de voie ou si l'adresse que vous utilisiez n'est pas correcte, nous vous conseillons de renseigner vos coordonnées corrigées sur le site Service-Public.fr à la page suivante :

service-public.fr / signaler son changement d'adresse en ligne.

Ainsi l'information sera déclarée simultanément et gratuitement auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés (fournisseurs d'énergie, pôle emploi, sécurité sociale, service des impôts...).

Un certificat d'adressage vous sera délivré en mairie sur simple demande.

Également, afin de faciliter et accélérer la prise en compte des adresses par les applications de guidage GPS, nos services ont mis à jour OpenStreetMap (changements visibles en 24h à 48h), Waze (changements visibles en 24h à 48h), Google Maps (délai variable de prise en compte, parfois plusieurs mois).



Interface du site officiel du gouvernement pour vérifier son adresse postale en ligne.

→ <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/83028>

Bilan Recensement

L'année 2023 a été marquée par le recensement de la population callassienne.

Les agents recenseurs ont fait un travail minutieux et ont dénombré 2124 habitants.

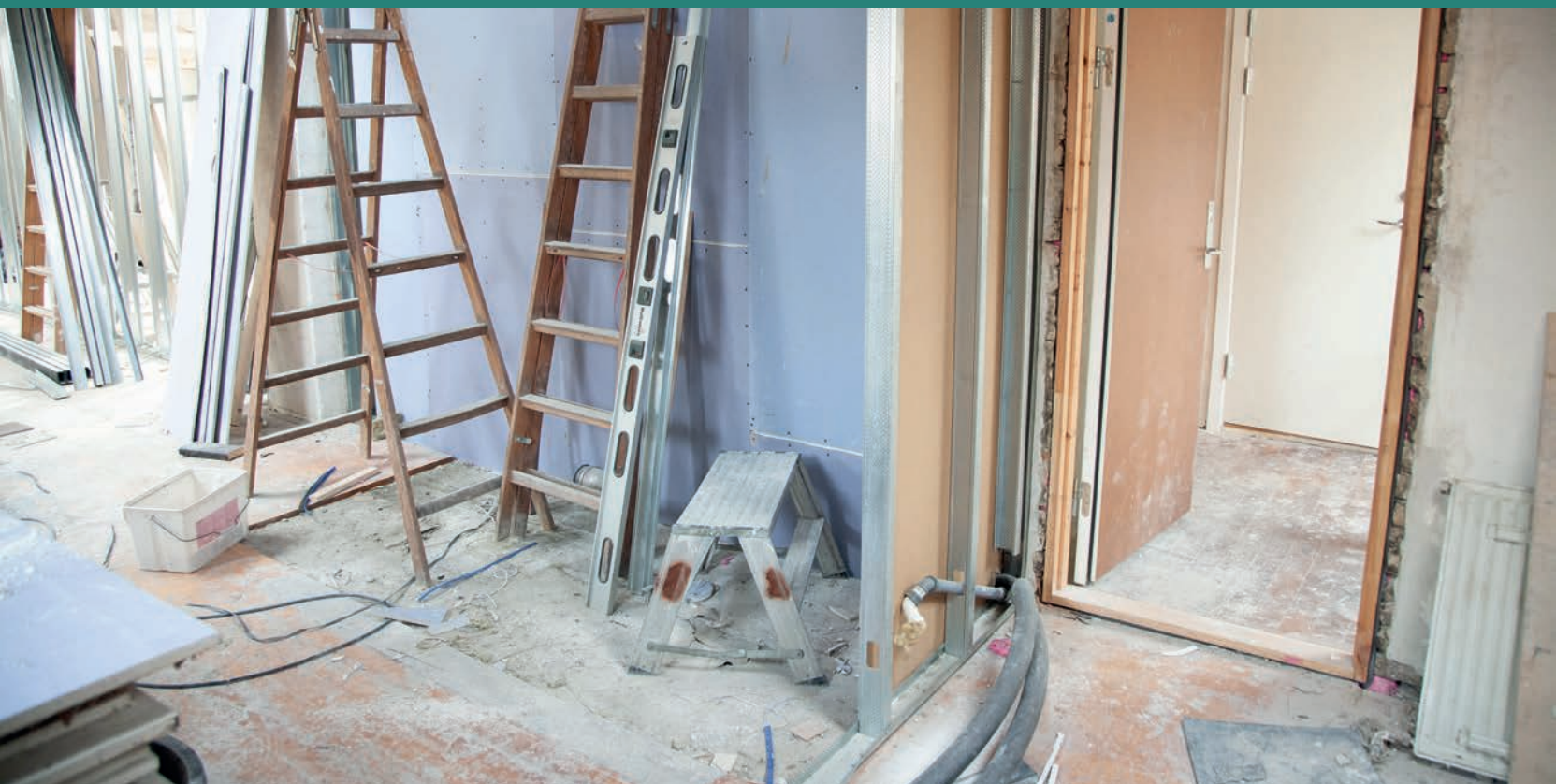
Soit 215 Callassiennes et Callassiens de plus par rapport au recensement précédent de 2017 qui comptait 1 909 habitants.

En parallèle, les effectifs du groupe scolaire ont eu un pourcentage d'augmentation plus important encore.

En effet, en 2017, l'école accueillait 104 élèves, elle en compte à présent 170, soit quasiment 9% d'augmentation par an.

Ces chiffres démontrent en plus de l'augmentation de la population, un rajeunissement de celle-ci.

La démographie est un indicateur clé de la vitalité de la commune et son analyse nous permet de mieux comprendre les besoins des habitants et de planifier l'avenir de manière éclairée.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Création d'un périmètre d'intervention renforcée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mise en place par Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVA) et la commune de Callas.

Une convention est mise en place entre DPVa et la commune de Callas qui a délibéré pour créer un périmètre d'intervention renforcée dans le cadre de l'opération programmée d'Amélioration de l'Habitat. Cette convention, pour la période 2023-2028, a pour objet de permettre à DPVa, qui a la compétence Habitat, et la commune de Callas d'abonder les aides financières de l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH) à destination des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs (sous certaines conditions) qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de leur logement. Les aides sont destinées à la rénovation énergétique, à l'adaptation du logement ou encore à la résorption de l'habitat indigne. En effet, le plan d'actions des OPAH s'articule autour des thématiques prioritaires de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah), soit :

- Améliorer et requalifier le parc de logements (travaux en parties privatives),

- Faciliter la réhabilitation des immeubles collectifs (travaux en parties communes),
- Diversifier et restructurer l'offre de logements du centre-ville,
- Valoriser le bâti et le patrimoine,
- Intervenir en renouvellement urbain sur des sites stratégiques des centres villes.

La commune de Callas va inscrire au budget 2024 une enveloppe pour abonder les aides qui seront allouées aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs pour rénover et améliorer leurs habitats. Cette opération renforce la volonté de la Municipalité de lutter contre l'habitat indigne, de permettre un meilleur confort pour les logements, de lutter plus efficacement contre les passoires thermiques et de contribuer à la transition écologique en réduisant la facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

Pour avoir des informations complètes sur ce dispositif d'aide et pour déposer un dossier, il convient de se renseigner à : la Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale - Service Habitat/Logement
Téléphone : 04.83.08.30.23 / Mail : sabra.galiez@dracenie.com ou aline.bruno@dracenie.com

Cérémonies commémoratives

14 JUILLET**Fête Nationale**

Le maire de Callas, Daniel Maria, en présence du Conseil Municipal à l'occasion de la Fête Nationale a rappelé les fondements de notre République et l'importance de la vie démocratique.

Au cours de cette commémoration, le Lieutenant Thierry Porta a conféré de nouveaux galons aux Sapeurs-Pompiers qui ont été promus, tandis que Daniel Maria a remis des médailles d'honneur aux Sapeurs-Pompiers ayant accumulé 10, 20 et 30 ans d'ancienneté, soulignant ainsi leur dévouement et leur service exceptionnel.

**14 et 15 août****79ème anniversaire du Débarquement**

Daniel Maria, Maire de Callas, entouré des élus du Conseil Municipal, des élus des communes alentour, d'un détachement militaire de Canjuers et des Sapeurs-Pompiers du CIS de Callas, a rappelé l'importance du Débarquement de Provence du 15 août 1944 qui fut une opération militaire décisive pour la libération de la France. Lors de cette cérémonie, l'association Mémoire de Provence était présente avec nombre de véhicules qui ont débarqué sur les plages de notre département.

11 novembre**105e anniversaire de l'Armistice**

Le samedi 11 novembre, le Maire Daniel Maria et le Conseil Municipal ont commémoré le 105e anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale. Les élèves de l'école de Callas, accompagnés de Madame Sandra Herbin, directrice de l'école, de ses adjointes et de leurs parents ont participé en nombre à cette cérémonie. Enseignants et élèves ont rendu hommage aux soldats morts pour la France en interprétant la chanson « Lettre à un poilu » puis ont repris la Marseillaise en chœur. Les Callassiennes et Callassiens sont venus nombreux pour assister à cette commémoration.





Michel Carlin avec le Maire lors de son dernier vernissage en 2021 à la Galerie du Four à Pain.

Michel CARLIN

Michel Carlin nous a quittés le 14 décembre, à l'âge de 88 ans.

Ce grand artiste, né en 1935, originaire de Chambéry, a fait l'école des Beaux Arts à Grenoble. Sa vocation pour la peinture est née sur les bancs de l'école après la lecture d'un livre sur Van Gogh, qui l'a fasciné.

Après la mort accidentelle de son père, il rencontre Fernand Léger qui lui conseille de poursuivre ses études à Paris. Il fréquente l'Académie de la Grande Chaumière et Fernand Léger corrige ses toiles dans son atelier.

En 1955, il rencontre André Villers qui lui permet d'approcher Picasso.

Après son service militaire en Algérie, il crée un atelier d'arts plastiques à la Maison de Jeunes de Chambéry, puis rejoint André Villers à Vallauris. Picasso l'encourage alors à faire de la céramique, Michel Carlin continue à peindre et fait sa première exposition des jeunes peintres avec Picasso, Fernand Léger et Matisse en 1957.

C'est un concours de circonstances qui a mené Michel Carlin à s'installer à Callas. Quinze ans après avoir loué

une maison atelier quartier du Dragon à Draguignan, des problèmes de santé l'ont contraint à intégrer la maison de repos de Callas. Ayant gardé un excellent souvenir du village, il a décidé d'acheter une ancienne chapelle remplie d'histoire et d'y installer son atelier. Michel Carlin n'a jamais regretté son choix, jusqu'à devenir un véritable "callassien d'adoption".

L'artiste aimait travailler les matières huileuses comme la peinture à l'huile en pots ou en tubes et les pastels gras, pour, dans ses œuvres, faire passer un message d'espoir dans un monde qui à son sens manquait cruellement d'humanité.

Michel Carlin pratiquait la gravure, la sculpture et la peinture, mais c'est cette dernière activité qu'il affectionnait particulièrement dans la réalisation de grands formats qui ont enchanté ces expositions. Amoureux de son village, il était toujours disponible pour toutes les manifestations qui se déroulaient à Callas. L'artiste est parti rejoindre les étoiles, mais son œuvre immense brillera à tout jamais dans le ciel callassien...



LES BONNES RAISONS DE DÉBROUSSAILLER

**C'est la ceinture de sécurité de votre habitation
face aux feux de forêt et de végétation !**



Obligations légales de débroussaillage

La loi du 10 juillet 2023 vise à renforcer la prévention et la lutte contre le risque incendie et réaffirme la nécessité de réaliser le débroussaillage

Le risque incendie est un risque majeur sur le département du Var. Si pendant l'été 2023, malgré la sécheresse, malgré le vent, le département et la commune ont été épargnés par de grands incendies, cela n'est pas le fruit du hasard. Les travaux de prévention, notamment le débroussaillage, sont avec certitude, un élément important dans ce résultat.

Lors du grand incendie de 2022 sur la commune de Gonfaron, les biens détruits n'étaient pas conformes aux règles de débroussaillage obligatoire.

Il est donc primordial de protéger son habitation et par là même les personnes et éviter ainsi, par les travaux de débroussaillage, d'exposer les pompiers qui œuvrent pour la sécurité de tous.

A l'image de 2023, une réunion sera tenue par la Municipalité et la communication sera renforcée.

Pour la plupart des maisons et terrains, les obligations

légales de débroussaillage correspondent à ce qui est déjà réalisé.

Le préfet a mandaté l'Office National des Forêts pour des démarches d'information, de sensibilisation et de contrôle de terrain. Cette année, Callas fait partie des communes concernées par cette action. Au-delà des réunions d'information, des actions de contrôle seront donc réalisées sur le terrain par les agents de l'ONF.





Rentrée 2023 : ouverture d'une nouvelle classe !

Lundi 4 septembre, 167 élèves callassiens ont fait leur retour sur les bancs de l'école, 107 en élémentaire et 60 en maternelle.

Au cours des dernières années, la commune a connu une augmentation significative de sa population, en particulier chez les familles avec enfants.

Lors de la rentrée 2023-2024, les effectifs du groupe scolaire ont augmenté de 7% par rapport à l'année précédente.

La Municipalité s'était préparée à l'ouverture éventuelle d'une classe supplémentaire.

Le rectorat a rendu sa décision la veille de la rentrée et a accordé l'ouverture d'une septième classe, faisant suite à l'évolution constante de la fréquentation de l'école depuis plusieurs années.

Pour rappel, l'ouverture de la sixième classe avait eu lieu lors de la rentrée 2020-2021.

Cette classe supplémentaire permet d'améliorer les conditions d'apprentissage en réduisant le nombre d'élèves par classe, favorisant ainsi un environnement éducatif plus interactif et stimulant, où chaque enfant peut s'épanouir pleinement.

La rentrée a également été l'occasion de découvrir la première tranche de rénovation énergétique de l'établissement. En effet, durant les vacances estivales, le mode de chauffage a été remplacé et un système de climatisation a été mis en place.

Les aménagements futurs se poursuivront avec l'amélioration du système de ventilation, le remplacement de l'éclairage par des LED, des travaux d'isolation de la toiture et des murs extérieurs. L'objectif est de tendre vers l'autonomie énergétique du groupe scolaire. Ces travaux devraient être réalisés par tranches lors des prochaines vacances scolaires.

SENSIBILISATION A L'ÉCOLOGIE

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur l'écologie et la citoyenneté, les élèves ont été sensibilisés à leur environnement, en réalisant une action de ramassage des déchets aux abords de l'école. Pour compléter cette action, les pompiers sont intervenus à l'école pour sensibiliser les enfants au risque feu de forêts.

Tombola

Samedi 16 décembre, l'Association des Parents d'Élèves a organisé une tombola, lors du marché hebdomadaire, dans le but de récolter des fonds pour l'école de Callas.

L'association a profité de cette matinée pour offrir une parenthèse enchantée aux enfants de Callas.

En effet, le Père Noël et ses lutins se sont invités lors du tirage au sort de la tombola !

Des activités gratuites pour les enfants, des crêpes et du vin chaud pour les gourmands étaient également proposés par l'association.

Pour clôturer la matinée, plus de 50 superbes lots offerts principalement par les commerçants du village ont été distribués pour ravir petits et grands en cette période de fêtes.



Halloween

L'Association des Parents d'Élèves de Callas a organisé une chasse aux bonbons à l'occasion de la fête d'Halloween le 31 octobre dernier.

Petits vampires, jolies sorcières, squelettes joyeux ont dévalé les calades escarpées pour récolter bonbons et friandises auprès des habitants du village.

Le tout dans une atmosphère aussi effrayante que festive !



Goûter de Noël

Vendredi 22 décembre, les élèves de l'école communale ont pu profiter d'un délicieux goûter de Noël offert par la Municipalité.

Les enfants ont également eu la joie de rencontrer le Père Noël qui a remis à chacun un livre offert par l'équipe enseignante.

Une belle après-midi qui avait déjà des airs de vacances !





Le moulin musée

L'ancien moulin communal de Callas a été intégré à la carte interactive du Ministère de la culture consacrée aux itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Il est ainsi devenu l'un des points d'intérêt de l'itinéraire « Routes de l'Olivier ».

Après sa fermeture, suite au terrible gel des oliviers pendant l'hiver 1956, le moulin communal était resté entièrement dans son jus.

Sous l'impulsion de Françoise Barre, Maire de l'époque, une rénovation de grande qualité a été réalisée en collaboration avec Dracénie Provence Verdon agglomération en 2008. Tous les outils et matériaux utilisés à l'époque ont été parfaitement mis en valeur. Ce qui fait de ce lieu un patrimoine d'exception.

La visite du moulin permet d'entrer dans le secret de la production de l'huile d'olive, selon les méthodes traditionnelles.

Nous suivons le destin de l'olive confiée aux bons soins des mouliniers locaux, au fil d'un parcours qui nous mène de la cueillette du fruit à la jarre.

Le moulin musée fait parti des quelques sites du littoral méditerranéen sélectionnés pour être des points d'intérêt des itinéraires culturels.

LES ITINÉRAIRES CULTURELS

Les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sont une invitation à voyager et à découvrir le patrimoine riche et diversifié de l'Europe, en promouvant le rapprochement de personnes sur des lieux d'histoire et de patrimoine. Cette certification est une garantie d'excellence.

Plus de 45 itinéraires offrent ainsi une multitude d'activités culturelles et éducatives pour tous les citoyens à travers l'Europe et au-delà.

Ils représentent des ressources clés pour le tourisme responsable et le développement durable et couvrent une large gamme de thèmes, de l'architecture et des paysages aux influences religieuses, de la gastronomie et du patrimoine immatériel aux grandes figures de l'art européen, de la musique et de la littérature.

ITINÉRAIRE « LES ROUTES DE L'OLIVIER »

L'olivier a marqué par sa présence, non seulement le paysage, mais aussi la vie quotidienne des peuples méditerranéens. Arbre mythique et sacré, il est associé à leurs rites et à leurs coutumes et a influencé leurs modes de vie, en créant une civilisation millénaire, la « civilisation de l'olivier ». Les Routes de l'Olivier suivent les pas de cette civilisation, de la Grèce aux pays euro-méditerranéens.

Les Routes de l'Olivier sont des itinéraires visant à promouvoir la découverte interculturelle et le dialogue à partir du thème de l'olivier, un symbole universel de paix. Ces itinéraires sont une passerelle vers une nouvelle coopération entre des régions éloignées puisqu'elles réunissent tous les acteurs impliqués dans l'exploitation économique de l'olivier (artistes, petits producteurs et agriculteurs, jeunes entrepreneurs, etc.).

➔ <https://olivetreeroute.gr>

Qui a tué le Moulinier ?

Cet été, du 8 juillet au 26 août, et également lors des vacances de la Toussaint, l'Espace Tourisme et Culture a proposé une animation Enigme afin d'élucider le mystère « Qui a tué le Moulinier de Callas ? » en s'inspirant du célèbre jeu "Cluedo" qui pour l'occasion a été entièrement remanié à la sauce callassienne.

Cette animation avait lieu les lundis et samedis après-midi à l'ancien moulin communal et a comptabilisé 220 personnes qui ont résolu brillamment les 42 enquêtes.

Ce jeu, à l'initiative de Isabelle Traon, a permis à la population locale de découvrir ou redécouvrir ce lieu et aux touristes d'en apprendre plus sur l'extraction de l'huile d'olive et sur la culture de l'olivier à Callas.



Le patrimoine oléicole Callassien à l'honneur



La ville de Sanary sur Mer, a fêté son huile nouvelle le 18 novembre 2023. Pour l'occasion elle a inauguré une belle exposition intitulée « l'olivier de mon village » qui est installée au Jardin des oliviers jusqu'au 1er septembre 2024. Cette exposition a pour but de mettre en avant le patrimoine oléicole de dix villages varois, dont Callas.

Son riche passé oléicole, sa labellisation « commune oléicole », ainsi que sa variété emblématique, le « Petit-Ribier » ont permis à Callas de faire partie intégrante de cette exposition. Les visiteurs découvrent ainsi l'histoire et la culture oléicole du Var à travers dix villages varois ayant des variétés d'olives spécifiques.

Concert Octobre

Le dimanche 29 octobre, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, le baryton Stefano Venezia a offert une performance lyrique qui a enchanté l'ensemble du public.

Sa voix exceptionnelle a été harmonieusement accompagnée au piano par Laurent Signorini et le spectacle a été présenté et animé par Krystal.



Concert de Noël



Chaque année, la Municipalité invite un ensemble musical à donner un concert de Noël à l'Église Notre-Dame de l'Assomption. Cette année, c'est l'ensemble Ceiltika qui s'est produit le dimanche 10 décembre. Le trio Ceiltika a offert un voyage musical féérique, mettant en scène 2 voix, 2 harpes, des flûtes irlandaises et de la cornemuse. Les chants et musiques celtiques ainsi que des chants de Noël anglo-saxons tels que "Holy Night", "Silent Night", "In the Bleak Midwinter", "Marinaceltico", "Come All Ye Faithful" ont résonné au cœur de l'église pour un moment suspendu.

Festival de Musique Ancienne

Dans le cadre du 31ème Festival de Musique Ancienne de Callas, Françoise Barre, la présidente du festival, a invité les mélomanes à découvrir les grandes œuvres de J.S BACH lors de deux représentations qui se sont tenues à l'église Notre-Dame de l'Assomption. Le dimanche 16 juillet, le soprano Théo Imart, accompagné par l'orchestre du Festival sous la direction d'Olivier Holt a interprété de façon émouvante les "Concerto pour hautbois et violon", "Concerto Brandebourgeois n°6" et "Cantate 199". Le mardi 18 juillet, le virtuose Eric Courrèges a magnifié les "Suites 1,2,3" de J.S BACH et a envoûté un public venu nombreux. Eric Courrèges fait partie des violoncellistes les plus appréciés de sa génération. Les concerts du Festival de Musique Ancienne se sont tenus en libre participation et ont été suivis du verre de l'amitié.



Rétrospective manifestations



La 3ème édition de la Fête de la Bière s'est tenue avec succès, le samedi 9 septembre. Les brasseurs locaux se sont retrouvés sur la place du 18 juin pour une journée de partage et de découvertes en compagnie des groupes musicaux Clair'n'Clyde et Vertigo. Une belle initiative de la Compagnie des Cabris d'Argens.

Le Super Loto organisé par Danielle Sance Venturino et son équipe dévouée du Réveil Callassien, a attiré de nombreux joueurs. La salle était pleine à craquer et les chanceux ont reçu de superbes lots généreusement offerts par les commerçants de la commune ainsi que par le Réveil Callassien. Parmi les récompenses, figuraient des repas dans des restaurants, des outils, du matériel multimédia, de l'électroménager, un voyage et bien plus encore. Un merveilleux moment de convivialité pour clôturer cette année.



Plus de 250 sportifs et amateurs se sont retrouvés à Bargemon le dimanche 12 novembre à l'occasion de la 32ème édition de la Course des Trois Villages. Le départ et l'arrivée se sont effectués cette année à Bargemon pour une course classique de 16 km qui relie 3 villages (Callas, Clavières et Bargemon). Une belle réussite pour cette association intercommunale et sa présidente Aurèle Parodi.

RÉTROSPECTIVE MANIFESTATIONS ESTIVALES

Greniers dans la rue

Cette année, la Municipalité a proposé deux Greniers dans la Rue en nocturne, l'un en juillet, l'autre en août. Cette formule a beaucoup plu et sera reconduite dans le futur.

Deux rendez-vous incontournables pour dénicher les objets inédits, faire des découvertes ou se faire plaisir à petit prix.



Fête du Livre



Le Maire, Daniel Maria, inaugurant la 6^{ème} Fête du Livre en présence de Bernard Chilini, Maire de Figanières, Françoise Barre, Maire honoraire de Callas et des élus du Conseil Municipal.

La nouvelle formule proposant la Fête du Livre en fin d'après-midi et soirée a connu un franc succès, les visiteurs sont venus nombreux pour découvrir les ouvrages et échanger avec les auteurs.



Soupe au Pistou

Près de 350 personnes se sont données rendez-vous à la traditionnelle Soupe au Pistou du Réveil Callassien samedi 5 août.

Encore un beau succès pour Danielle Sance Venturino et son équipe qui se sont affairées aux fourneaux pour régaler les papilles de leurs convives.



Foire Artisanale et de Métiers d'Art



 Daniel Maria, Maire de Callas, entouré de Nadine Decarlis, Maire de Bargemon, Bernard Chilini, Maire de Figanières, Pierre Blanc, Maire honoraire de Bargemon et Dominique Bourrier, adjointe au Maire lors de la 40^{ème} édition de la Foire Artisanale et de Métiers d'Art.



Fête de la Saint-Laurent



 L'aïoli géant réalisé pour la clôture de la Fête de la Saint-Laurent a rassemblé de nombreux Callassiens, Callassiennes et visiteurs ! Pour animer le repas, le Comité des Fêtes a fait appel à Getto, encore un beau moment de convivialité à Callas ! Félicitations à Christophe Pradourat et son équipe.

Vendredi 18 août, la retraite aux flambeaux en musique a donné le coup d'envoi de 4 jours festifs au sein du village.



Clotilde : Entreprise artisanale de l'année

Félicitations à Clotilde Pâtisserie et Boulangerie qui a reçu le prix "ENTREPRISE ARTISANALE DE L'ANNÉE 2023" le 5 décembre lors de la 1ère soirée des trophées de l'économie en Dracénie.

A l'initiative du CLED (Club des Entrepreneurs de la Dracénie) et DRACTECH, la soirée permettait de récompenser et valoriser le travail des entrepreneurs en Dracénie.

Nominée dans un premier temps par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Clotilde Boulangerie et Pâtisserie a été sacrée par le jury, composé de chefs d'entreprise et de personnalités publiques, comme "entreprise artisanale de l'année".

Encore bravo à Clotilde Lebec pour ce beau prix, et merci à elle de contribuer à la notoriété de notre village par la qualité de ses produits.



Clotilde
Pâtisserie & Boulangerie

Nos producteurs mis à l'honneur !



Ce dernier trimestre 2023, les producteurs callassiens ont été mis à l'honneur dans la presse !

En effet, la Spiruline de Callas, l'Espigaou et le Moulin de Callas font, chacun, l'objet d'un article dans la presse locale.

Tous trois producteurs engagés dans la qualité et les circuits courts, ils contribuent à la visibilité de notre village et à la réputation de notre terroir, dont le savoir-faire des producteurs et la qualité des produits n'est plus à démontrer.

Félicitations à eux !

Découvrez les articles :

Spiruline de Callas : <https://mesinfos.fr/83830-callas/a-la-decouverte-des-producteurs-de-spiruline-de-callas-187066.html>

Le Moulin de Callas : <https://www.pressagrime.fr/article/la-tradition-oleicole-perdure-en-dracenie>

L'espigaou : <https://canal-d.tv/videos/jen-bave-pour-toi/>

Bienvenu, une nouvelle épicerie fine à Callas !

Christelle vous invite chaleureusement à découvrir "Bienvenu", la nouvelle épicerie fine qui a ouvert ses portes mi-juillet dans la rue Saint Eloi à Callas.

Le nom de l'établissement est à la fois évocateur et prometteur.

Au sein de cette boutique, Christelle Loth propose une sélection de produits frais tels que des pâtes fraîches, des burratas, des fromages, de la charcuterie, ainsi que des produits régionaux comprenant des vins, des bières, des tapenades et des légumes secs...

Elle s'engage à offrir une diversité constamment renouvelée. Des "plateaux apéro" et des "Pastabox" sont également disponibles, formule parfaite pour partager un moment convivial en terrasse.

Une visite à cette nouvelle adresse s'impose, vous y trouverez non seulement un accueil souriant, mais aussi des produits de qualité, frais et savoureux.

Pour toute information ou commande, n'hésitez pas à contacter Christelle Loth au 06 49 82 26 84.



Changement d'enseigne



Le négoce de matériaux de construction S.E.T.L. LAURENT a changé d'enseigne et devient un dépôt du groupe CIFFREO BONA.



Adresse : 34 Route Départementale 225 - Le Villard Nord 83830 - Callas
Tel : 04.94.68.84.87

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

FESTIVITÉS

COMITE DES FETES DE CALLAS

M. Christophe PRADOURAT
292 chemin du Villard - 83830 CALLAS
Tel : 06.29.07.25.34 / pradou30@gmail.com

FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

Mme Françoise BARRE
3 rue Grande - 83830 CALLAS
Tel : 04.94.47.81.50 / francoise.barre18@gmail.com

LA COMPAGNIE DES CABRIS D'ARGENS (TROUPE D'ÉVOCATION MÉDIÉVALE)

M. Christophe RUBIO
3864 RD 25 Le Plan Ouest - 83830 CALLAS
Tel : 06.15.08.28.92 / christophe.rubio83@wanadoo.fr

ENSEMBLE VOCAL DE CALLAS

M. Daniel DELANNOY
Tel : 06.10.58.45.70 / danieldelannoy@gmail.com

CLUB DES AÎNÉS

LE REVEIL CALLASSIEN

Mme Danielle SANCE VENTURINO
229 chemin des Pins Pignons - 83830 CALLAS
Tel : 04.94.76.69.30 / ventusa@laposte.net

PATRIMOINE

MAISON DU PATRIMOINE

M. Jean-Pierre CAILLET
Tel : 04.94.68.54.70 / ajp.caillet@orange.fr

ASSOCIATION CALLASSIENNE POUR LA RENOVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

M. Jean-Marc HOEBLICH
676 chemin de la Colle Blanche - 83830 CALLAS
Tel : 06.03.35.66.35 / contact@callaspatrimoine.fr

SPORT / LOISIRS

AMICALE DES PROPRIETAIRES CHASSEURS

M. Eric SAGE
619 Piste de Saint-Blaise - 83830 CALLAS
Tel : 06.88.98.55.78 / ericsage83@gmail.com

ASSOCIATION LA BOULE CALLASSIENNE

M. Jérémy LAUGIER
920 chemin des Costes - 83830 CALLAS
Tel : 06.50.01.39.55 / jeremylaugier83@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE CALLAS-CANTON (FOOT)

M. Vincent THIEBAUT
272 chemin de l'eau vive - 83830 CALLAS
Tel : 06.67.50.34.43 / rs.thiebaut@free.fr

RIPOSTEZ ! MESDAMES (SELF-DEFENSE/CARDIOBOXING)

M. Christian CHAMBEAUDIE
2 chemin de Piol - 83830 CALLAS
Tel : 06.31.28.57.36 / ripostezmesdames@gmail.com

CESAME YOGA

Mme Carole COURTET
83830 CALLAS
Tel : 06.10.10.02.54 / carole.courtet@orange.fr

INSTANT POUR SOI (PILATES)

Mme Christelle BOURRIER
158 Boulevard des Martyrs de la Résistance
83300 DRAGUIGNAN
Tel : 07.63.73.92.24 / instantpoursoi83300@gmail.com

LEI CAMINAIRE (RANDONNÉE)

M. Richard QUINTAVALLA
1390 RD 225 Les Blimouses - 83830 CALLAS
Tel : 04.94.76.44.58 / richard.quintavalla@orange.fr

COURSE DES 3 VILLAGES

Mme Aurèle PARODI
450 chemin de Peyblou - 83830 CALLAS
Tel : 06.19.02.37.69 / parodi.aurele@hotmail.fr

NM DANSE

Mme Naïs MARIA
Tel : 06.37.12.47.45 / nmecolededanse@gmail.com

ASSOCIATION LC 78 SBC (CLUB DE BOXE THAÏLANDAISE)

M. Stéphane JAUFFRET
Tel : 06.64.17.65.65 / jauffret.stephane@hotmail.fr

CENTRE CULTUREL DU DOMAINE DE PERON (YOGA)

Mme Isaline SIMPELAERE
305 chemin de Péron - 83830 CALLAS
Tel : 06.62.15.33.66 / isalinyoga@gmail.com

DIVERS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CALLAS

M. Jérémie BULTE
C.I.S CALLAS
Le Plan Ouest - 83830 CALLAS
Tel : 04.94.39.16.08 / amicalespcallas@gmail.com

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

M. Jean-Pierre CAILLET
463 chemin des Costes - 83830 CALLAS
Tel : 04.94.68.54.70 / ajp.caillet@orange.fr

ASSOCIATION DE CALLAS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

M. Pierre LEBORGNE
Contact : chez M. LARREGAIN
729 chemin des Issarts Oriental - 83830 CALLAS
Tel : 06.08.80.13.37 / pileborgne@yahoo.fr

FILMING VARWILD

Mme Brigitte KAN
295 chemin de la Croix - 83830 CALLAS
filming.varwild@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CALLAS

Mme Sandrine MAILLARD - clfcpecallas@gmail.com

L'ARCHE DE FIGANIERES ET CALLAS (animaux)

Mme Judith TASSET - larchedefiganieres@gmail.com

COUTURE ATTITUDE

Mme Céline DI GREGORIO
RD 225 - 1046 quartier Les Blimouses - 83830 CALLAS
Tel : 06.85.33.03.34 / marielleblain@gmail.com

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

Pompiers - 112 04 94 39 16 08 Gendarmerie - 112 04 94 39 16 50 SAMU - 115	Mme Gil-Blanc (Infirmière- Callas) 06 67 22 93 01 Mme Medeiros (Infirmière- Callas) 06 50 96 58 62 Mme Martin (Vétérinaire- Figanières) 04 94 47 83 88 Mme Lefèvre (Naturopathe-Callas) 06 19 64 46 32
HÔPITAL DRAGUIGNAN 04 94 60 50 00 MÉDECINS GÉNÉRALISTES Dr Bertaud (Callas) 04 94 76 64 83 Dr Folio (Figanières) 04 94 85 13 34 Dr Mura (Figanières) 04 94 67 16 61 Dr Garry (Claviers) 04 94 76 71 16	TRANSPORTS Allo Taxi Franck 06 62 10 64 60 Taxi Alain et Jo 06 10 64 82 80 Ted Bus (N° vert) 0 800 65 12 20
DENTISTES Dr Sanchez (Callas) 04 94 85 69 45 PROFESSIONNELS DE SANTÉ M. Massué (Ostéo-Callas) 06 19 92 40 92 Mme Simoni (Kiné-Bargemon) 04 94 76 69 01 M. Laudrain (Kiné-Bargemon) 04 94 70 60 14 M. Duval (Ostéo- Figanières) 04 94 67 94 28	SERVICES La Poste 36 31 École 04 94 50 97 18 Crèche 04.94.85.80.20 Accueil de Loisirs 06 17 84 67 97 Clinique des Oliviers 04 94 39 18 50 SAUR Service Client 04 83 06 70 01 Urgences Techniques 04 83 06 70 07

MARCHÉ

Toute l'année

Le samedi
De 08h00 à 13h00

Déchèterie Callas
Quartier la Clue, RD562
Du lundi au samedi
8h-12h / 14h-17h
Dimanche 8h-12h
04 94 84 17 48

Ramassage des monstres
Inscription en mairie.
2ème et 4ème mercredis du mois.

MAIRIE DE CALLAS

Place de la Victoire 83830 CALLAS
Téléphone : 04 94 76 61 07

Site internet : www.callas.fr
Adresse électronique : mairie@callas.fr

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :
09h30- 12h00 et 14h00- 16h00
Samedi matin : 09h30- 12h00

PERMANENCES DES ELUS

Tous les jours, sur rendez-vous.

MÉDIATHÈQUE / POINT INFO TOURISME

Résidences de Callas, chemin des Frayères
Du Mardi au Vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 09h00-12h00
04 94 47 89 89

FRANCE SERVICES :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-16h30
Vendredi et samedi : 9h-12h
04 98 09 40 93

PERMANENCES SOCIALES

Salle "Le Relais" (située au-dessus de La Poste)

- **ASSISTANTE SOCIALE**
Sur rendez-vous au **04 83 95 57 80**
Tous les mardis matin et les 2e et 4e jeudis du mois le matin
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL** (*aides administratives*)
Sur rendez-vous au **04 83 95 57 80**
1er et 3e lundis du mois le matin
- **ENTRAIDE SOCIALE DU VAR**
Sur rendez-vous au **04 94 92 27 08**
2e lundi du mois de 09h00 à 10h30
- **MISSION LOCALE**
Sur rendez-vous au **04 94 50 97 00**
1er et 3e jeudis du mois de 09h00 à 11h00
- **ASSOCIATION AXIS**
Sur rendez-vous au **04 94 92 86 86**
1er et 3e jeudis du mois à partir de 13h30
- **A.D.M.R.** (*Dominique BOURRIER*)
Sur rendez-vous au **06 70 46 52 34**
- **C.L.I.C.**
Sur rendez-vous au **04 94 50 42 26**

DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION
04 94 50 16 20



Tenez-vous informés de l'actualité de la commune en téléchargeant l'application Panneau Pocket sur votre smartphone !

à votre COMPOST!



DISTRIBUTION
de **COMPOSTEUR**

NOUVELLES DATES :

- Mercredi 7 février à 10h00
- Mardi 9 avril à 10h00



RDV SUR NOTRE APPLICATION DRACÉNIÉ DÉCHETS
OU RENSEIGNEZ-VOUS AU 04 94 50 07 00



+ D'INFOS SUR
DRACENIE.COM



DRACÉNIÉ
PROVENCE VERDON
agglomération